



Ville de
Saint-Dié-des-Vosges

Conseil Municipal du jeudi 24 septembre 2026 à 19h00

À l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil municipal – 1^{er} étage

ORDRE DU JOUR

a. Appel nominal

Article L. 2121 – 17 du C.G.C.T.

b. Désignation du Secrétaire de Séance

Article L. 2121 – 15 du C.G.C.T.

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux

Points d'information

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026**
- 2. Désignation d'un nouveau membre de la Conférence des présidents de groupes d'élus**
- 3. Règlement intérieur des assemblées**
- 4. Désignation de représentants du Conseil municipal dans les commissions municipales et les organismes extérieurs**
- 5. Aide à l'installation de professionnels de santé en tension sur le territoire de la commune de Saint-Dié-des-Vosges**
- 6. Subvention exceptionnelle accordée à l'association « Société la Rapière Déodatienne Escrime »**
- 7. Subvention exceptionnelle accordée à l'association Jeune Etoile Cycliste Déodatienne et des Environs (JECDE)**
- 8. Subvention au lycée Georges-Baumont en soutien au projet éducatif franco-allemand « les cordées de la réussite » réalisé avec deux établissements scolaires de Friedrichshafen (ville jumelée en Allemagne)**
- 9. Subvention forfaitaire à la cité scolaire Jules-Ferry correspondant à une aide municipale de soutien à l'échange linguistique franco-allemand entre les lycées de Saint-Dié-des-Vosges et Friedrichshafen, dans le cadre du jumelage**
- 10. Convention d'attribution d'une subvention complémentaire à l'association « Horizons 2000 » pour l'année 2026**
- 11. Gratuité de l'occupation temporaire du domaine public communal aux associations**
- 12. Désignation du coordonnateur communal et coordonnateur communal adjoint du recensement de la population et fixation de leur rémunération avec définition du nombre, des modalités de recrutement et de la rémunération des agents recenseurs**
- 13. Adoption du règlement budgétaire et financier**
- 14. Taxes et produits irrécouvrables – Créance éteintes**

15. Assujettissement des logements à la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)
16. Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation des recettes issues des ventes de bois par l'Office national des forêts
17. Rétrocessions foncières route des Ecoles
18. Cession d'un bien immobilier avenue de Verdun
19. Cession d'un bien immobilier chemin de la Prairie
20. Cession d'une parcelle route de Nayemont
21. Rétrocession foncière rue des Trois Fauteuils
22. Cession foncière chemin de la Rouge-Pierre
23. Rapport d'activité 2025 de la société AQUADIÉ, titulaire du contrat de partenariat portant sur la réalisation et l'exploitation d'un centre aqualudique pour la ville de Saint-Dié-des-Vosges
24. Rapport du maire 2025 sur le contrat de partenariat avec la société AQUADIÉ
25. Rapport annuel 2025 de la société DALKIA, concessionnaire du réseau de chaleur
26. Rapport du maire 2025 sur le service public de chauffage urbain
27. Rapport annuel 2025 de G.R.D.F., concessionnaire du réseau gaz de ville
28. Rapport annuel 2024-2025 de la société l'Alsacienne de Restauration, délégataire du service public de la restauration collective
29. Rapport du maire 2025 sur le service public de la restauration collective
30. Rapport annuel 2025 de la société Garage TANGUY, délégataire du service public de la fourrière automobile
31. Rapport du maire 2025 sur le service public de la fourrière automobile
32. Approbation du rapport de gestion 2025 de la SPL Xdemat
33. Contribution des communes extérieures pour la scolarisation des enfants non Déodatien inscrits dans les écoles primaires ; et participation de la Ville aux dépenses de fonctionnement des enfants Déodatien scolarisés dans les écoles primaires du privé sous contrat – Année 2026-2027
34. A - Détermination du cadre d'exercice des fonctions de référent déontologue de l' élu local
B - Désignation d'un référent déontologue de l' élu local
35. Plan communal de sauvegarde
36. Modification du tableau des effectifs
37. Convention de partenariat entre la ville de Saint-Dié-des-Vosges, la Direction départementale des finances publiques des Vosges et le Service de gestion comptable de Saint-Dié-des-Vosges

Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés publics

Questions diverses

VILLE DE
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Dié-des-Vosges, le 17 septembre 2026



Le Maire de Saint-Dié-des-Vosges,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération,

À

Mesdames et Messieurs les adjoints
et conseillers municipaux
de la ville de Saint-Dié-des-Vosges

Objet : Conseil municipal
Nos réf. : BT/AR/CL/SGD

Madame et Chère Collègue,
Monsieur et Cher Collègue,

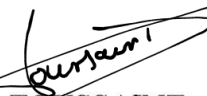
Conformément aux articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil municipal de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges qui aura lieu le :

Jeudi 24 septembre 2026 à 19 h 00
Salle du Conseil municipal – 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

En cas d'empêchement, je vous serais très obligé de bien vouloir m'en aviser avant la séance, conformément à la loi, ou de faire parvenir un pouvoir écrit au Secrétariat général.

Je vous prie de croire, Madame et chère collègue, Monsieur et cher collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.




Bruno TOUSSAINT